JOURNÉE DU DROIT DANS LES COLLÈGES

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX
LES AVOCATS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Comment participer à la Journée du droit dans les collèges ?

Inscrire votre établissement

- Pour inscrire votre établissement rendez-vous sur le site dédié https://journeedudroit.fr puis cliquez sur « Inscription » puis « Inscrivez-vous ».
- Cliquez sur l'onglet « Chef d'établissement ».
- Renseignez votre code établissement, les coordonnées de votre collège seront automatiquement renseignées.
- Complétez le formulaire avec votre courriel, votre numéro de téléphone, un mot de passe ainsi que le ou les créneaux horaires et le nombre d'avocats souhaités.

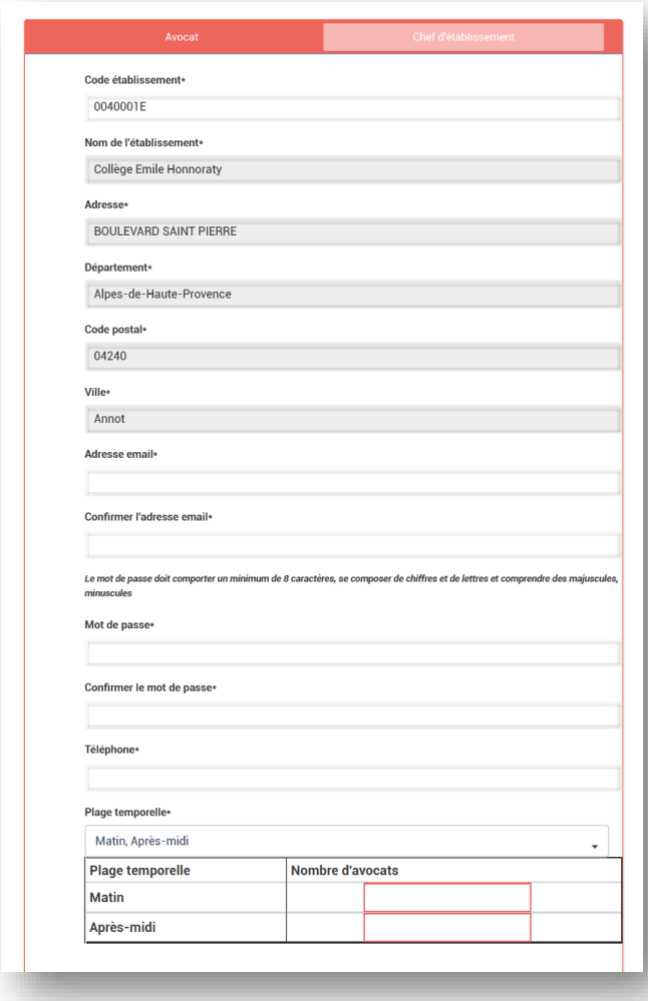
Avocat | Chef d'établissement

Code établissement*
0040001E

Nom de l'établissement*
Collège Emile Honnoraty

Adresse*
BOULEVARD SAINT PIERRE

Département*
Alpes-de-Haute-Provence

Code postal*
04240

Ville*
Annot

Adresse email*

Confirmer l'adresse email*

Le mot de passe doit comporter un minimum de 8 caractères, se composer de chiffres et de lettres et comprendre des majuscules, minuscules

Mot de passe*

Confirmer le mot de passe*

Téléphone*

Plage temporelle*
Matin, Après-midi

Plage temporelle	Nombre d'avocats
Matin	
Après-midi	

Vous recevrez une confirmation de votre inscription par courriel.

Connexion à votre espace personnel

- Pour se connecter à votre espace rendez-vous sur le site dédié https://journeedudroit.fr puis cliquez sur « Connexion ».
- Sur votre espace vous pourrez :

Onglet « Vos Informations » : modifier vos informations et modifier le ou les créneaux souhaités.

Onglet « Intervention » :

- suivre les sollicitations des avocats qui souhaitent intervenir
- chercher un avocat disponible
- suivre les demandes envoyées aux avocats

Gérer votre participation

Pour participer, il existe deux solutions : un avocat fait une demande d'intervention dans votre établissement ou vous sollicitez un ou des avocats disponibles dans votre zone géographique. Vous pouvez gérer votre participation dans l'onglet « Intervention ».

Vous avez reçu une proposition d'intervention

Vous avez la possibilité de l'accepter ou de la refuser.

En cas d'acceptation, l'avocat recevra une confirmation par courriel lui indiquant vos coordonnées afin de vous contacter.

Vous souhaitez rechercher les avocats disponibles

Vous avez la possibilité de solliciter un ou plusieurs avocats qui se sont portés volontaires dans votre zone géographique. Par défaut, tous les avocats disponibles s'afficheront en bas de la page dans la partie « Recherche des avocats ». Vous avez la possibilité de les filtrer par créneau horaire.

Suivez les demandes d'interventions envoyées

Dans la partie « Sollicitations des avocats », vous pouvez suivre vos demandes et leurs statuts ainsi que procéder à leur annulation.

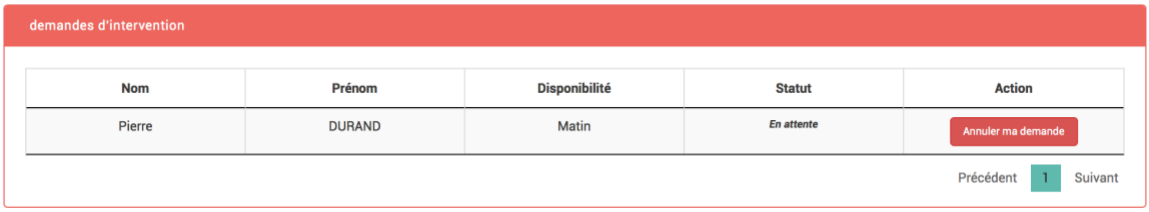

demandes d'intervention

Nom	Prénom	Disponibilité	Statut	Action
Pierre	DURAND	Matin	*En attente*	Annuler ma demande

Précédent 1 Suivant

En cas d'acceptation vous recevrez un courriel de confirmation avec les coordonnées de l'avocat afin de le contacter.

Si vous n'avez pas de réponse à vos sollicitations, vous devrez au préalable annuler vos demandes avant d'en effectuer de nouvelles.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter à : servicecom@cnb.avocat.fr